

# Habitat et cadre de vie à l'époque moderne





L'habitat est un marqueur social susceptible de révéler bien des us et coutumes. Ce volume fait partager les récentes découvertes, obtenues à partir d'enquêtes de terrain et de recherches dans les archives (inventaires après décès, plans d'architectes), pour mieux faire comprendre l'évolution des implantations et les structurations de l'espace habité dans lequel pénètre le lecteur.

À travers l'habitat aristocratique et clérical et ses différentes formes, les locaux professionnels et les maisons ordinaires en ville, et l'évolution des habitats ruraux, un large éventail d'études permet d'aborder bien des aspects de la vie des hommes et des femmes aux Temps modernes, une piste de recherches féconde, car le cadre de vie conditionne ou reflète souvent la façon de penser et d'agir.

Couverture : Brueghel le Jeune, dit Brueghel d'Enfer, *L'Adoration des mages, hiver*, huile sur bois, ca 1617-1633, Venise, musée Correr © De Agostini Picture Library/A. Dagli Orti/Bridgeman Images

ISBN 979-10-231-0515-5



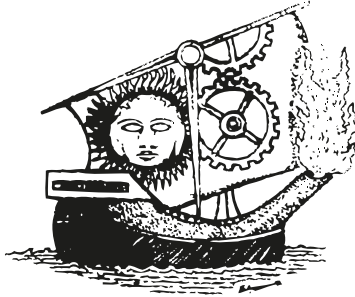
9 791023 105155

SODIS  
F388090



12 €

# HABITAT ET CADRE DE VIE À L'ÉPOQUE MODERNE



Bulletin de l'Association des historiens modernistes  
des universités françaises  
dirigé par Lucien Bély

**DANS LA MÊME COLLECTION**

*Les Monarchies française et espagnole  
(milieu du XVI<sup>e</sup> siècle-début du XVIII<sup>e</sup> siècle)*

*La Renaissance*

*Révoltes et révolutions  
en Amérique et en Europe (1773-1802)*

*Les Sociétés anglaise, espagnole et française au XVII<sup>e</sup> siècle*

*Les Paysages à l'époque moderne*

*Les Affrontements religieux en Europe  
1500-1650*

*Turcs et turqueries  
(XVI-XVIII siècles)*

*L'Opinion publique en Europe  
1600-1800*

*Les Circulations internationales en Europe  
(1680-1780)*

*Les Universités en Europe  
(1450-1814)*

*La Péninsule Ibérique et le monde  
(1470-1640)*

# Habitat et cadre de vie à l'époque moderne

Préface de Lucien Bély

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES  
Paris

Ouvrage publié avec le concours de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Les Presses de l'université Paris-Sorbonne, désormais Sorbonne Université Presses,  
sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN PAPIER : 979-10-231-0515-5

ISBN DU PDF GLOBAL : 979-10-231-1045-6

I. Marjorie Meiss-Even : 979-10-231-1046-3

**I. Nicolas Courtin : 979-10-231-1047-0**

I. Natacha Cocquery : 979-10-231-1048-7

I. Frédéric Meyer : 979-10-231-1049-4

II. Linnéa Rollenhagen Tilly : 979-10-231-1050-0

II. Youri Carbonnier : 979-10-231-1051-7

III. Michel Figeac : 979-10-231-1052-4

III. Martine Caminade & Jean-Pierre Lacombe-Massot : 979-10-231-1053-1

Maquette : 3D2S, mise en page : Emmanuel Marc Dubois  
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

fax : (33)(0)1 53 10 57 66

## PRÉFACE

*Lucien Bély*

Un homme doit d'abord se nourrir, s'abriter et se chauffer pour survivre : c'est une évidence à laquelle nous ne pouvons qu'être sensibles aujourd'hui encore, alors qu'une partie de la population française n'a pas de domicile fixe.

L'habitat est bien une préoccupation essentielle et son étude historique pour les Temps modernes constitue donc une piste de recherche féconde qui permet d'aborder bien des aspects de la vie humaine. La maison devient souvent l'objet de grands efforts et de sacrifices consentis tout au long d'une existence. Elle sert de cadre à la vie familiale comme à la sociabilité ordinaire. Elle protège les enfants, ainsi que les meubles ou le bétail. Elle contribue parfois à l'affirmation dans la société, comme signe d'une ascension. Elle montre le rang dans un monde hiérarchisé, en particulier pour bien distinguer les seigneurs. Elle reflète aussi les activités humaines auxquelles elle sert de cadre, qu'il s'agisse de la fabrication du vin ou du travail d'un ministre.

Nous avons déjà une idée assez précise de l'habitat à l'époque moderne en visitant de magnifiques hôtels particuliers dans les villes et de splendides châteaux dans les campagnes. Si ces monuments offrent d'utiles indications sur les anciens modes de vie, ils ne correspondent qu'à une élite sociale, celle des différentes noblesses. L'historien de l'art a bien déblayé le terrain en rendant compte avec précision des choix esthétiques qui prévalent dans ces belles demeures.

Celles-ci ne peuvent suffire à l'historien. Les maisons plus simples, celles des petites gens, lui ont longtemps échappé alors qu'il laissait l'ethnologue et l'anthropologue prendre de l'avance sur ce terrain essentiel. Ce livre montre qu'un renouveau s'opère et que des études historiques se sont multipliées sur l'habitat de tous les groupes sociaux.

Cet ouvrage offre en effet un large éventail d'études pour aborder des milieux très divers, de la haute noblesse au monde des gentilshommes

campagnards, du palais de l'évêque au presbytère du curé, de la maison des villes à celle des champs. Au fil des pages, nous découvrons des moments différents et des contextes très variés.

Ce recueil montre aussi quelles sources nouvelles ont stimulé un véritable renouveau historique et comment elles peuvent être confrontées aux vestiges qui sont conservés aujourd'hui, dans une démarche proche et complémentaire de l'archéologie.

8 Ce livre donne sa place à l'habitat rural qui n'est peut-être pas le plus facile à étudier. Alors que la plus grande partie de la population vit dans les campagnes, nous avons souvent des idées très générales sur les maisons des paysans. La recherche se trouve facilitée lorsque le chercheur peut se rendre sur le terrain pour observer des témoins du passé. La maison rappelle la nature qui l'entoure et qui lui fournit des matériaux commodes. De même, cet ouvrage nous permet de pénétrer chez les artisans et les boutiquiers des villes, ainsi que chez les pauvres vicaires.

Une telle approche historique ne se contente pas d'une description des bâtiments. Elle propose des questions sur leur usage réel, ainsi sur la destination des différentes pièces, et la tâche reste ardue pour le XVII<sup>e</sup> siècle. Dans les maisons ordinaires, nous découvrons les espaces communs, avec les escaliers, mais aussi les puits et les lieux d'aisances.

À partir du cadre de la vie quotidienne, une approche sociale et culturelle s'avère possible. Pour les très grands seigneurs, l'habitat se démultiplie et se disperse : la manière d'habiter devient alors une errance de demeure en demeure. Pour l'artisan ou pour le paysan, l'activité professionnelle se trouve imbriquée dans la vie familiale. L'habitat révèle aussi des évolutions sociales, par exemple dans la noblesse où les écarts se creusent au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'habitat connaît une transformation, une évolution continue qui traduit sans doute un progrès général. Les espaces habités se dilatent, les pièces ont une attribution plus précise, les immeubles gagnent en hauteur. Parallèlement, la construction fait de plus en plus partie des activités majeures de l'économie qu'elle contribue à stimuler. Elle s'accompagne de spéculation et cela renvoie à l'histoire financière et politique d'une période donnée. Cela s'oppose ou cela rencontre la



volonté, plus ou moins forte selon les périodes, des autorités urbaines ou de l'État de donner à la ville cohérence et beauté.

Ces études précises, riches d'informations historiques et de problématiques nouvelles, évoquent avec sensibilité ce cadre matériel où se déroulait la vie des femmes et des hommes d'autrefois, riches ou pauvres, campagnards ou citadins.

Au nom de notre association, j'exprime notre gratitude à Nicolas Le Roux, notre Secrétaire général, qui a organisé le colloque à l'origine de cet ouvrage, et à Françoise Dartois-Lapeyre, notre Secrétaire générale adjointe, qui a préparé cette publication avec l'excellente équipe des PUPS.



PREMIÈRE PARTIE

# Spécificités de l'habitat aristocratique et clérical



HABITER UN HÔTEL PARTICULIER  
À PARIS AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE  
D'APRÈS LES INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS

*Nicolas Courtin*  
*Docteur en histoire de l'art*

L'identification des hôtels particuliers comme lieux essentiels du renouveau artistique de Paris au xvii<sup>e</sup> siècle est bien établie. Creusets d'une révolution architecturale et décorative, terrains des expériences pré-versaillaises, les grandes demeures élevées à Paris par les aristocrates et les financiers au cours des règnes des trois premiers Bourbons n'ont toutefois peu été regardées par les historiens de l'art comme des maisons, des lieux de vies de familles. Afin de tenter de mieux cerner le cadre quotidien de l'habitation d'une catégorie sociale bien précise, je me suis attaché à mettre en perspective les demeures elles-mêmes, à la lumière des inventaires mobiliers qui ont pu y être dressés au cours du xvii<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Bien qu'aujourd'hui aucun hôtel parisien n'ait conservé son décor intérieur et son ameublement d'origine, il m'a semblé que la confrontation de l'œuvre architecturale et des archives, soutenue par l'examen des nombreux objets d'art et d'ameublement français du xvii<sup>e</sup> siècle conservés, pouvait être concluante. Ainsi, je me suis attaché à sélectionner vingt-quatre demeures, subsistantes ou connues par des plans anciens<sup>2</sup>, dans lesquelles un ou plusieurs inventaires ont été dressés

- 1 Ce travail a été l'objet de notre thèse de doctorat en histoire de l'art, soutenue en Sorbonne en 2007, publiée en 2011 : *L'Art d'habiter à Paris au xvii<sup>e</sup> siècle. L'ameublement des hôtels particuliers*, Dijon, Faton.
- 2 Soit les hôtels d'Albret (29bis-31, rue des Francs-Bourgeois, 4<sup>e</sup> arr.), Amelot de Bisseuil (47, rue Vieille-du-Temple, 4<sup>e</sup> arr.), d'Angoulême (24, rue Pavée, 4<sup>e</sup> arr.), d'Aumont (7, rue de Jouy, 4<sup>e</sup> arr.), de Bretonvilliers (démoli, rue de Bretonvilliers, 4<sup>e</sup> arr.), de Chevreuse (démoli, emplacement de la rue de Luynes, 7<sup>e</sup> arr.), de Créquy (démoli, emplacement des 11-13, quai Malaquais, 7<sup>e</sup> arr.), d'Émery (démoli, emplacement du 2-4, rue de La-Vrillière et place des Victoires, 2<sup>e</sup> arr.), Guénégaud des Brosses (60, rue des Archives, 3<sup>e</sup> arr.), des Hameaux (13, place des Vosges, 4<sup>e</sup> arr.), Hesselin (démoli, emplacement du 24, quai de Béthune, 4<sup>e</sup> arr.), Lambert

au cours des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, soit cinquante-cinq actes transcrits<sup>3</sup>. Disposant, d'un côté, d'une enveloppe architecturale précise et, de l'autre, d'une liste d'objets dont la présence dans la demeure est attestée à un moment donné, il a été possible de pénétrer progressivement dans ces hôtels et de hiérarchiser nos interrogations selon trois niveaux d'intérêt : les appartements, les pièces et les objets.

### L'APPARTEMENT AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE ET LE SYSTÈME DES AMEUBLEMENTS TYPES

34 La lecture des inventaires, dont la rédaction suit, dans une certaine mesure, un parcours logique à l'intérieur de la maison, pièce par pièce, permet dans un premier temps de répondre à une interrogation récurrente quant à la fonction des pièces qui composent un appartement, et, partant, à la définition des appartements eux-mêmes, et à leurs rôles dans la maison par rapport aux autres logements et espaces de la maison.

Le vocabulaire descriptif des pièces est tout au long du siècle très stéréotypé et réduit ; en outre, d'après les dictionnaires de l'époque, un même mot peut désigner plusieurs types de pièces. L'étude des inventaires confirme rapidement cet usage qui consacre la traditionnelle succession d'une salle, d'une antichambre, d'une chambre, d'un cabinet et d'une garde-robe pour définir un appartement. Mais de nombreuses « chambres » sont dépourvues de lit et combien de « cabinets » ne sont que des réduits ! Parallèlement, de nombreuses couches sont inventoriées dans des pièces qui ne sont pas désignées comme des chambres... Devant de telles imprécisions, il a paru nécessaire de proposer une nouvelle façon de désigner les pièces d'un appartement, définie selon

---

(2, rue Saint-Louis-en-l'Île, 4<sup>e</sup> arr.), de La Rivière (14, place des Vosges, 4<sup>e</sup> arr.), de La Rochefoucauld-Liancourt (démoli, emplacement des 14-18, rue de Seine, 6<sup>e</sup> arr.), de La Vrillière (3-5, rue La Vrillière, 1<sup>er</sup> arr.), de Lesdiguières (démoli, emplacement des 10-12, rue de la Cerisaie, 4<sup>e</sup> arr.), de Marle (11, rue Payenne, 4<sup>e</sup> arr.), de Miramion (45-53, quai de la Tournelle, 5<sup>e</sup> arr.), de Rambouillet (démoli, emplacement de l'actuelle place du Carrousel, 1<sup>er</sup> arr.), de Ratabon (démoli, emplacement du 10, rue de Richelieu, 2<sup>e</sup> arr.), Séguier (démoli, emplacement du 15, rue du Louvre, 1<sup>er</sup> arr.), de Sully (62, rue Saint-Antoine, 4<sup>e</sup> arr.), Tubeuf (16, rue Vivienne, 2<sup>e</sup> arr.) et de Vigny (10, rue du Parc-Royal, 4<sup>e</sup> arr.).

3 Consultables sur le site internet du centre André Chastel (<http://www.centrechastel.paris-sorbonne.fr>).

les meubles décrits par les inventaires. Sur la même trame de l'enfilade précédente, je propose pour chaque hôtel des distributions revisitées, plus précises que les termes génériques donnés par les plans anciens ou les notaires<sup>4</sup>.

Cette nouvelle lecture se fonde sur l'étude des meubles de chaque pièce, dont l'analyse a permis de définir des ameublements types qui caractérisent la fonction et le rang de chacune. Cette grille de lecture repose sur les trois familles de pièces principales – les salles pour la réception, les chambres pour le repos et les cabinets pour la délectation et le travail. On peut ensuite les décliner en trois niveaux selon la qualité des ameublements. En outre, plus l'importance des pièces est grande, plus il est fréquent qu'elles partagent les caractères de deux familles. Ainsi, les grandes chambres associent l'ameublement type des pièces de repos à celui des salles de réception (gamme de sièges et luxe). Les grands cabinets mêlent de la même manière leur spécificité de lieu de retraite avec le goût des ameublements d'apparat propres aux salles. Cette perméabilité des usages définit des espaces pour lesquels le vocabulaire du xvii<sup>e</sup> siècle n'est pas encore toujours adapté. C'est le cas des pièces de réception pure, auxquelles nous donnons l'appellation de *salons* empruntée au xviii<sup>e</sup> siècle, alors qu'au Grand Siècle, ce mot ne désigne qu'une forme architecturale importée d'Italie et non une pièce exclusivement destinée à la réception mondaine. L'analyse des ameublements le fait apparaître comme une grande chambre dépourvue de son grand lit; typologie bien connue du siècle des Lumières mais généralement ignorée pour le xvii<sup>e</sup> siècle car dissimulée sous des appellations variées. Les salles à manger apparaissent également avant la consécration de la formule. Le repérage dans les inventaires d'une pièce principalement meublée d'une grande table, d'une série de chaises légères et surtout d'un bassin pour se laver les mains permet d'identifier le lieu privilégié des repas, généralement une antichambre située après la

4 Les plans de ces distributions « revisitées » sont reproduits dans N. Courtin, *L'Art d'habiter à Paris au xvii<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 310-363.

grande salle, comme cela avait déjà été repéré dans les châteaux royaux de la Renaissance<sup>5</sup>.

Parallèlement à cette graduation des usages, un certain nombre de pièces spécialisées se repèrent par la présence d'un meuble dominant. À côté des pièces « techniques » aux fonctions précisément indiquées par leur appellation – garde-robe, chapelle, buffet –, les salles et les cabinets peuvent recevoir des destinations particulières. La présence d'un dais par exemple transforme la pièce où il se rencontre en « salle du dais », même si le volume et l'ameublement complémentaire ne correspondent pas à celui d'une salle. Le dais est un meuble d'apparat, réservé aux princes et aux ducs et pairs de France. Sa présence dans un hôtel signale une pièce d'audience, donc vaste et peu meublée, mais luxueuse, c'est-à-dire en général avec un ameublement textile dominant. La présence d'œuvres d'art, de livres ou de meubles d'étude transforme de la même manière la pièce concernée – qui peut être indifféremment appelée chambre, cabinet, galerie ou salle – en cabinet de collection, bibliothèque ou cabinet de travail...

36

Ainsi se comprend mieux un vaste appartement comme celui de Louis Phéliepeaux, marquis de La Vrillière, qui occupe tout le rez-de-chaussée de son hôtel de la place des Victoires. De part et d'autre du vestibule central qui relie directement la cour et le jardin, se développent deux enfilades divergentes et d'inégale importance. À gauche, la partie la plus domestique de l'appartement, globalement assez modeste, composée d'une simple salle, d'une salle à manger plutôt qu'une antichambre, d'une grande chambre et d'une garde-robe ayant un dégagement direct sur la basse-cour. À droite du vestibule, la partie publique de l'appartement du ministre se développe en deux salles et deux grands cabinets de travail. Ces pièces commandent en outre l'accès à la galerie basse qui abrite une collection de sculptures. Véritable passion du marquis, l'exposition d'œuvres d'art se poursuit au premier étage, notamment avec la célèbre galerie de tableaux italiens (emplacement de l'actuelle galerie dorée de la Banque de France).

---

5 Monique Chatenet, « Architecture et cérémonial à la cour de Henri II : l'apparition de l'antichambre », dans Hervé Oursel et Julia Fritsch (dir.), *Henri II et les arts*, Paris, École du Louvre, 2003.



La distinction manifeste entre deux aspects de la vie quotidienne du marquis de La Vrillière en autant de zones distinctes de son appartement est exceptionnelle, toutes les maisons ne bénéficiant pas d'autant d'espace pour répartir aussi clairement les activités du maître de maison. Les dispositions de cet appartement réservent à la vie privée une part finalement restreinte. La qualité de l'ameublement de la chambre du marquis suggère en effet une utilisation relativement publique, sans doute plus familiale que professionnelle, mais bien au-delà du simple ameublement d'une chambre à coucher privative. L'originalité de cet appartement est, précisément, de ne pas disposer de chambre privée, plus petite et plus confortable, distincte de l'appartement principal. La question de l'appartement privé et du lieu réel du sommeil est un des enjeux de la distribution des maisons du xvii<sup>e</sup> siècle. Si les traités théorisent la distinction entre chambre de parade et chambre à coucher, la réalité construite des hôtels est loin d'offrir toujours une telle commodité (qui ne s'impose dans les logements royaux qu'au milieu du siècle). Cela suppose que dans de nombreuses maisons, les maîtres de maison couchent dans un grand lit, souvent spectaculaire, et dans une chambre aux dimensions telles que leur chauffage est difficile.

En détaillant la qualité des meubles, notamment des lits, les inventaires permettent de repérer avec une grande certitude les chambres réellement utilisées pour le repos nocturne à côté de celles d'apparat où le lit participe au grand décor, sans usage réel pour le sommeil<sup>6</sup>. De cette manière, la géographie de la vie privée des maîtres de maison se précise à l'intérieur de l'hôtel. On distingue ainsi plusieurs solutions pour aménager des espaces de vie protégés : si la plupart des appartements ne comportent qu'une seule chambre, les petites pièces attenantes – cabinets et garde-robes – jouent le rôle d'espaces détachés de la zone publique. Toutefois, on voit apparaître à plusieurs reprises un système d'appartement à deux chambres, une grande chambre de parade et une chambre à coucher, permettant de répondre plus efficacement à la distinction entre vie

6 C'est le cas, notamment, des « lits d'ange », dont la garniture à retroussis extrêmement décorative ne se referme pas et, donc, ne permet pas le sommeil nocturne. Ils se rencontrent dans les pièces d'apparat ou pour les lits de repos, destinés au repos diurne.

publique et vie privée, et cela dès les années 1630. Les plus grandes demeures permettent de dédoubler non seulement la chambre, mais l'appartement complet. L'hôtel Lambert (Louis Le Vau, 1639-1644) est sans doute l'exemple le plus classique avec autant d'appartements privés que de membres de la famille, situés dans l'aile gauche, et un grand appartement développé sur les deux niveaux des deux ailes sur le jardin, d'un usage commun à tous les membres de la famille. Mais la solution la plus courante, qui s'imposera dans les hôtels du XVIII<sup>e</sup> siècle, est ébauchée par Pierre Le Muet à l'hôtel de Chevreuse (1660-1669), qui consiste à placer l'appartement privé en suite de l'enfilade principale, sur un plan massé qui permet une plus grande commodité d'usage.

38

L'identification donnée par les notaires des occupants des principaux appartements permet également de connaître un peu mieux la répartition des espaces entre le maître et la maîtresse de maison. Les appartements des deux membres d'un couple sont rarement au même étage ; les femmes ne logent en général pas au rez-de-chaussée de l'hôtel, et ne profitent donc pas d'un accès direct au jardin, qui semble être un privilège plutôt masculin. Les appartements des hommes sont généralement plus grands que ceux de leurs épouses. Leur activité professionnelle entraîne l'adjonction d'une ou plusieurs pièces à leur appartement, ce qui n'ajoute toutefois pas de différence de surface considérable ; la tendance semble être à une certaine égalité. L'exemple de l'hôtel de Rambouillet, où la marquise dispose d'un appartement plus grand que celui de son mari, qui doit partager le rez-de-chaussée avec leur fille, semble exceptionnel, même si on la rencontre également à l'hôtel d'Aumont en 1669, où la maréchale dispose de deux appartements au premier étage, alors que son mari n'en dispose que d'un petit au rez-de-chaussée. Plus grand et dévolu au chef de famille, l'appartement de monsieur est toujours meublé plus richement que celui de sa femme, très souvent avec une différence de valeur considérable, que seuls les bijoux peuvent éventuellement contrebalancer. À nouveau, seules des personnalités considérables renversent cette tendance, comme la maréchale d'Aumont ou la duchesse de Sully. Les communications entre ces appartements superposés se font par le grand escalier ou, plus directement, par le petit escalier qui dégage toujours la garde-robe, et permet donc un accès assez

direct à la chambre. L'idée d'une chambre commune, matrimoniale, est tout à fait étrangère à l'époque<sup>7</sup>.

## MEUBLER UNE PIÈCE

À l'échelle de la pièce, les inventaires permettent de restituer des intérieurs dont l'ameublement reflète l'alliance du confort, des convenances et des goûts personnels. En fonction du statut de chaque pièce, l'importance de tel ou tel varie pour constituer des ensembles adaptés aux usages. Les pièces de parade concentrent les articles les plus précieux, ainsi que les meubles adaptés à l'étiquette aristocratique, généralement dans un souci d'harmonie générale. Les espaces plus privés laissent plus de place aux objets et aux œuvres d'art qui reflètent le goût des habitants, parfois dans un certain désordre. Mais, dans tous les cas, malgré l'image figée que donnent les inventaires, une grande mobilité des meubles s'observe dans la maison et dans chaque pièce. La quantité importante d'articles inventoriés dans les garde-meubles témoigne des roulements qui s'opèrent dans les ameublements, principalement au rythme des saisons, mais aussi des occasions – fêtes ou réceptions – des modes et des déménagements d'une résidence à l'autre<sup>8</sup>. Parallèlement, de nombreux objets mobiliers sont stockés dans des lieux à part de l'appartement et apportés selon les besoins. C'est le cas principalement des objets de la toilette, habituellement entreposés dans les garde-robes, qui sont utilisés quotidiennement dans les chambres. Aussi trouve-t-on des objets d'une grande valeur dans des espaces tout à fait secondaires. L'iconographie et les textes décrivent le même système pour les meubles de l'hygiène, avec le déplacement des chaises percées et des baignoires

7 Sur ce point, voir Michèle Perrot, *Histoire de chambres*, Paris, Éditions du Seuil, 2009. Le seul exemple, à notre connaissance, d'une chambre commune à cette époque dans les logements princiers, se rencontre pour Louis XIV et Marie-Thérèse avec « la petite chambre du roi et de la reine » du château vieux de Saint-Germain en 1666.

8 Les inventaires décrivent toutes les maisons habitées par le défunt. La faible quantité d'articles trouvés dans les résidences où il ne se trouvait pas au moment de son décès, confirme, s'il le fallait, l'usage connu du déménagement aristocratique, à l'image de la Cour, même sur une distance aussi courte que celle entre Paris et Versailles.

dans les maisons qui ne disposent pas de chambre ou d'appartement de bain, assez rare dans les hôtels parisiens<sup>9</sup>. De la même manière, la plupart des luminaires sont mobiles – les lustres et les appliques sont encore rares et généralement placés dans les pièces d'apparat ; au quotidien, les domestiques apportent flambeaux et bougeoirs à la demande. Enfin, l'habitude est bien connue, notamment grâce aux *Précieuses ridicules* de Molière, de déplacer les sièges habituellement disposés le long des murs au centre de la pièce pour la conversation.

40

Dans les pièces principales, dès le début du siècle, se constate le soin apporté à la recherche d'un ameublement harmonieux. Cette uniformité passe par le choix de matériaux, de décors et de couleurs formant un ensemble cohérent à travers les différents objets de la pièce. Les textiles permettent le plus facilement de répondre à ce souci ; le choix d'une même étoffe (le « meuble ») pour garnir les murs et les meubles de menuiserie forme facilement un intérieur très homogène. La nature et la couleur du meuble répondent aussi bien au rang de la pièce qu'aux goûts de l'occupant. Les pièces les plus importantes dans l'étiquette recevront fréquemment un meuble rouge cramoisi rehaussé d'or ou d'argent, ou bien encore des tissages précieux – tapisseries de haute lisse historiées ou soieries brodées. Dans ce domaine, l'aristocratie parisienne reproduit strictement les usages de la Cour. Les couleurs rencontrées sont peu variées, du rouge le plus noble au vert plus commun ; le bleu et le blanc apparaissent plus exceptionnels, souvent dans les appartements féminins. Dans ces cas particuliers, un ameublement d'argent ou une collection de porcelaines permettent de constituer un ensemble mobilier particulièrement cohérent, comme les meubles plaqués d'ébène ou de laque rehaussés de cuivre ou de bronze doré accompagnent naturellement les tentures noires brodées d'or. Certains meubles sont d'ailleurs conçus pour former des ensembles ; dès le milieu du siècle, il est fréquent de rencontrer des « triades », c'est-à-dire une table, un miroir et une paire de guéridons assortis, soit en bois sculpté et doré, en ébénisterie, en laque ou bien encore en placage d'argent. La disposition de collections d'œuvres d'art contribue aussi fortement à caractériser une

---

9 Et d'un usage plutôt d'agrément, comme à l'hôtel de Lesdiguières.

pièce. Un ensemble de tableaux ou d'objets exotiques forment des pièces spécifiques, désignées par les notaires selon le type de collection, comme le qualificatif des couleurs est fréquent pour distinguer les « chambres » d'un grand appartement. À ce titre, l'exemple de la « chambre bleue » de Mme de Rambouillet est célèbre : elle est appelée ainsi tout au long de l'année, alors que cette pièce recevait un meuble alternativement vert puis bleu selon les saisons.

Cette règle des ensembles, bien connue et théorisée au XVIII<sup>e</sup> siècle, apparaît donc dès le début du Grand Siècle, principalement grâce aux meubles textiles, sans toutefois être systématique. La distinction entre ces deux périodes réside sans doute dans le fait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, l'usage limite une telle caractérisation à une pièce seulement et non à l'ensemble de l'appartement. Une variété et une hiérarchie sont ainsi clairement mises en œuvre dans les logements les plus soignés, mais cette règle peut tout à fait se limiter à la pièce principale de l'enfilade. Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, ce système d'ameublement cohérent pose la question du responsable de cet ordonnancement. Si, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans ce domaine, le rôle de l'architecte, du marchand-mercier ou de l'ornemaniste est connu, il est difficile d'identifier le coordinateur des ensembles privés du Grand Siècle. La prépondérance des textiles a fait du tapissier l'auteur naturellement avancé par les historiens des arts décoratifs, mais rien ne démontre son intervention pour réunir des objets d'origines plus variées.

La conservation de quelques grands décors d'hôtels parisiens, dont le mobilier est connu par les inventaires, pose la question des relations entre le décor fixe et l'ameublement. Force est de constater qu'en ce qui concerne les murs, les meubles, parfois nombreux, trouvés dans une pièce ne semblent pas adaptés aux lambris sculptés et peints, ce qui est une autre différence avec le siècle suivant. En effet, dans les grandes chambres comme dans les grands cabinets, les objets les plus précieux, lits, armoires ou cabinets, sont des meubles de hauteur adossés aux parois. Leur installation dans la pièce interrompt nécessairement la composition du décor mural ou des tapisseries. Les exemples sont nombreux – et confirmés par les gravures – de tableaux, de miroirs ou de bras de lumière appliqués sur une tenture. Une grande partie d'un décor figuré peut ainsi être dissimulé, comme les décors brodés, marquetés ou sculptés

des meubles les plus précieux – sièges, cabinets, bureaux – peuvent être dissimulés par une housse ou un tapis. Un rapport particulier s’installe entre le confort et l’esthétique, signe supplémentaire de la façon qu’ont eu les habitants des hôtels de s’approprier les espaces et les meubles.

## LES MEUBLES DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Document administratif avant tout, l’inventaire après décès se prête naturellement aux études statistiques. Chaque objet y étant dénombré, décrit, avec plus ou moins de précision, et prisé, ils permettent de suivre les évolutions de la manière de se meubler et les fluctuations des modes et des valeurs.

42

À côté des considérations formelles et stylistiques que permettent les descriptions des commissaires et des notaires, mais que nous ne détaillerons pas ici, il est possible de suivre les évolutions en termes de quantité et de valeur en regroupant les meubles par grandes familles typologiques<sup>10</sup>. En termes de nombre d’objets, l’ameublement des hôtels est largement dominé par les textiles, les meubles de menuiserie et l’orfèvrerie. À eux trois, ils représentent fréquemment 30 % de la quantité totale des articles inventoriés. Tout au long du siècle, chaque domaine évolue différemment, et leur domination a tendance à s’effacer au profit d’autres techniques, dans un mouvement d’équilibre qui reflète les évolutions connues de la manière de meubler les hôtels. Ainsi, la place des textiles évolue de manière très symptomatique, avec une forte croissance dans la première partie du siècle, qui correspond à la généralisation des tentures, notamment des tapisseries, avant de reculer sous les effets de l’emploi de plus en plus fréquent des lambris de hauteur, l’usage des tissus se trouvant alors limité aux garnitures de meubles de menuiserie. Cette dernière catégorie subit tout au long du siècle les contrecoups de la multiplication progressive des meubles d’ébénisterie, mais dans une moindre mesure. Le déclin continu de l’orfèvrerie

---

10 L’examen des descriptions tout au long du siècle permet notamment de suivre l’apparition de nouvelles formes ou de nouveaux meubles. Ainsi, on voit apparaître les « lits à la duchesse » et les premières commodes au cours des années 1690, ou bien les « pieds de biche » du style Régence au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

jusqu'aux années 1680, puis sa stabilisation jusqu'à la mort de Louis XIV, surprend plus puisqu'il semble indépendant du contexte politique de l'interdiction faite par le roi en 1689 de la création de grandes pièces (soit l'impossibilité de posséder des meubles recouvert de feuilles d'argent). Cet empêchement semble avoir été anticipé et la stabilité de la fin de la période semble correspondre au nombre standardisé des pièces des services table auxquels est désormais principalement réservé ce domaine.

Du point de vue des estimations, les textiles et l'orfèvrerie dominent largement les évaluations globales des inventaires. Les premiers représentent entre 35 et 45 % de la valeur totale du mobilier d'une maison, avec une certaine stabilité malgré une légère baisse au milieu du siècle. Les objets d'or et d'argent représentent de manière stable environ 40 % de l'estimation globale jusqu'aux années 1670, puis leur part décline jusqu'à ne représenter plus qu'un quart de la valeur totale des biens, laissant aux tissus une domination incontestable. La menuiserie représente avec une grande constance entre 10 et 15 % de la valeur globale du mobilier. N'atteignant jamais plus de 5 % du nombre d'articles inventoriés, les tableaux prennent en termes de valeur une place remarquable, avec une croissance continue, atteignant près de 10 % de l'estimation globale dans les années 1680. De la même manière, l'ébénisterie connaît une évolution constante, bien que représentant toujours moins de 5 % de la valeur globale de l'ameublement.

La valeur moyenne des objets inventoriés, c'est-à-dire le rapport entre les estimations et les quantités trouvées, montre une inflation constante jusque dans les années 1680. Jusqu'au milieu des années 1670, ce sont les pièces d'orfèvrerie qui sont les objets les plus précieux, atteignant à ce moment une valeur moyenne de 100 livres<sup>11</sup>. Dans le dernier quart du siècle, ce sont les tableaux qui apparaissent comme les articles les plus précieux, avec des estimations moyennes entre 75 et 100 livres. Parmi les œuvres d'art, les sculptures sont des objets particulièrement précieux, avec des valeurs en hausse permanente tout au long du siècle,

11 Il faut toujours avoir en tête que les valeurs données par les inventaires après décès sont soumises à la « crue », c'est-à-dire une sous-estimation officielle d'environ 25 %, et que les prisées sont en réalité plutôt des montants de mises à prix.

atteignant jusqu'à 50 livres en moyenne à la fin de la période. Également rares, les objets en verre, principalement les miroirs, font une apparition remarquée ; ils sont fortement prisés – jusqu'à 70 livres en moyenne dans les années 1670 – avant de légèrement décliner à la faveur de leur généralisation. À l'inverse, les tissus, s'ils sont toujours très nombreux et donc dominants dans l'ameublement, connaissent une perte générale de valeur de 100 à moins de 50 livres par article.

44

L'historien de l'art qui examine les inventaires après décès a toujours l'espoir de trouver au détour de ces nombreuses descriptions d'objets celle d'une œuvre aujourd'hui conservée. Les spécialistes de la peinture ont depuis longtemps exploité ces sources pour retracer le parcours d'une œuvre, confirmer une attribution ou étudier le marché des tableaux. Les historiens de l'orfèvrerie ont aussi mis à profit la spécificité de ces pièces qui, comme les tableaux, sont souvent prisées à part, ce qui rend ces objets facilement identifiables dans la masse de l'inventaire. Malheureusement, suite aux fontes ordonnées par le roi, les vestiges de l'orfèvrerie aristocratique française du XVII<sup>e</sup> siècle sont rares, et il est quasiment impossible de relier tel vestige à telle maison. Par l'usage d'y appliquer les armes du propriétaire, les tapisseries sont les plus à même d'être reconnues dans les inventaires. Toutefois, leur description au rythme de la visite des appartements et du garde-meuble, rend indispensable la lecture entière de l'inventaire, décourageant bon nombre de spécialistes. Elles sont pourtant généralement bien décrites, leurs sujets et leurs dimensions précisément indiqués, parfois même le nom de l'auteur du carton lorsqu'il est suffisamment célèbre. Dans mon corpus, ce travail n'a été réalisé que pour les collections de tapisseries de Louis Particelli d'Émery par Jean Vittet, qui a pu identifier à travers les collections internationales des pièces ayant orné l'hôtel d'Émery puis celui de La Vrillière<sup>12</sup>. De la même manière, John Rogister a fait le lien entre les « portières de Gondi », conservées dans une collection privée

---

12 Jean Vittet, « Les tapisseries de Michel Particelli d'Hémery et de son gendre Louis Phélypeaux de La Vrillière », dans *Objets d'art. Mélanges en l'honneur de Daniel Alcouffe*, publiés sous la dir. du département des Objets d'art du musée du Louvre, Dijon, Fatou, 2004, p. 171-179.



anglaise, et l'inventaire de 1716 dressé l'hôtel de Lesdiguières<sup>13</sup>. Si je crois avoir reconnu dans deux bronzes du Louvre représentant Henri IV et Marie de Médicis des objets ayant appartenu à Michel Particelli, et peut-être dans un cabinet à deux corps du Musée des arts décoratifs un meuble de l'hôtel de Créqui<sup>14</sup>, la traçabilité entre les meubles décrits au xvii<sup>e</sup> siècle et ceux aujourd'hui conservés reste très difficile à établir. Elle supposerait une étude plus vaste prenant en compte l'histoire des héritages au cours des siècles suivants et celle des acquisitions par les musées et le marché de l'art.

---

13 John Rogister, « The Gondi armorial hangings. Establishing a genealogical line », *Apollo*, avril 1992, p. 230-239.

14 Cabinet en armoire, France, vers 1680, bâti en chêne et sapin, marqueterie d'étain sur fond d'amarante (Paris, Musée des arts décoratifs : inv. 38042).



# TABLE DES MATIÈRES

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Préface, par <i>Lucien Bély</i> ..... | 7 |
|---------------------------------------|---|

## PREMIÈRE PARTIE

### SPÉCIFICITÉS DE L'HABITAT ARISTOCRATIQUE ET CLÉRICAL

|  |    |
|--|----|
| Bienvenue chez les Guise : sur l'habitat aristocratique à la Renaissance<br>Marjorie Meiss-Even..... | 13 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| Habiter un hôtel particulier à Paris au xvii <sup>e</sup> siècle d'après les inventaires<br>après décès<br>Nicolas Courtin ..... | 33 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| L'hôtel aristocratique, lieu du changement urbain. Paris au xviii <sup>e</sup> siècle<br>Natacha Coquery ..... | 47 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| Entre notabilité et modestie cléricale : l'habitat du clergé séculier<br>en France à l'époque moderne<br>Frédéric Meyer ..... | 69 |
|---|----|

## DEUXIÈME PARTIE

### ESPACES COMMUNS ET LOCAUX PROFESSIONNELS EN VILLE

|  |     |
|--|-----|
| Habiter ensemble : les espaces communs dans les maisons ordinaires<br>à Paris (1650-1790)<br>Linnéa Rollenhagen Tilly..... | 105 |
|--|-----|

|  |     |
|--|-----|
| L'habitat et les locaux à usages professionnels en ville au xviii <sup>e</sup> siècle<br>Youri Carbonnier..... | 135 |
|--|-----|

215

TROISIÈME PARTIE  
HABITAT RURAL ET MODES DE VIE

|   |     |
|---|-----|
| Vivre en gentilhomme campagnard au siècle des Lumières<br>Michel Figeac .....                                       | 171 |
| Structure et évolution du mas de l'Albera à l'époque moderne<br>Martine Camiade et Jean-Pierre Lacombe-Massot ..... | 193 |
| Table des matières .....  | 215 |